

Projet de Fin d'Etudes (PFE) 2019

Les nouveaux territoires des vins de Chinon

Laura Verdelli

Camille Rué

Les nouveaux territoires des vins
de Chinon :
Les modes et acteurs de la
patrimonialisation de la production
viticole

Laura Verdelli

Camille Rué

2018-2019

Avertissement

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

L'auteur (les auteurs) de cette recherche a (ont) signé une attestation sur l'honneur de non plagiat.

Formation par la recherche, Projet de Fin d'Etudes en génie de l'aménagement et de l'environnement

La formation au génie de l'aménagement et de l'environnement, assurée par le département aménagement et environnement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme, de l'aménagement des espaces fortement à faiblement anthropisés, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et de techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique,
- Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement et de l'environnement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (P.F.E.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Dynamiques et Actions Territoriales et Environnementales de l'UMR 7324 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

- Développer toute ou partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement
- Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

Afin de valoriser ce travail de recherche nous avons décidé de mettre en ligne sur la base du Système Universitaire de Documentation (SUDOC), les mémoires à partir de la mention bien.

Remerciements

Durant ce semestre, j'ai pu compter sur le soutien et les conseils de plusieurs enseignants et professionnels que je souhaite remercier.

Mme Laura VERDELLI, Directrice de recherche de ce PFE et enseignant-chercheur Département Aménagement et Environnement, École Polytechnique de l'Université de Tours, pour son aide tout au long de ce projet de recherche.

M. Samuel Leturcq, Maître de conférences en Histoire médiévale, Membre de l'UMR 7324 Citeres, équipe LAT (Laboratoire Archéologie et Territoires), Directeur des Presses universitaires François-Rabelais (PUFR), Université de Tours, Département Histoire et Archéologie, pour ses conseils et pour m'avoir transmis et aider à traiter les bases de données sur l'évolution des surfaces viticoles en Indre-et-Loire.

M. Christophe Baudy, Maire de Cravant-les-Coteaux, pour sa disponibilité lors de nos entretiens.

Les viticulteurs de Cravant-les-Coteaux pour leur disponibilité pour répondre aux questionnaires.

Sommaire

I.	Introduction	8
II.	Questions de recherche : hypothèses et objectifs.....	9
III.	Le territoire d'étude	10
1.	L'AOC Chinon.....	10
2.	Cravants-les-Coteaux et Panzoult.....	11
IV.	Etat de l'art.....	13
1.	Le processus de patrimonialisation comme processus conscient.....	13
i.	Définition du patrimoine	13
ii.	La patrimonialisation	13
2.	Les raisons d'une forte appropriation territoriale	15
3.	Le patrimoine comme moteur du développement local	15
4.	Le paysage – en tant que patrimoine- comme moteur du développement local	16
i.	Définition du paysage.....	16
ii.	Le rôle du paysage patrimonialisé	16
5.	Construction du patrimoine : exemples français et des pays du nouveau monde viticole	17
i.	Le cas de la Bourgogne	17
ii.	Amérique Latine : le cas du Chili.....	18
V.	Etude de cas	19
1.	Présentation du modèle VitiTerroir et de ses résultats	19
2.	Le passé agricole des deux communes	20
VI.	Méthode de collecte des données	23
1.	Choix de la méthode : l'entretien semi-directif	23
2.	Préparation des questionnaires.....	24
3.	Evolution des questionnaires	25
VII.	Résultats et analyse.....	25
1.	Les acteurs et raisons de la « nouvelle » production viticole	25
2.	La viticulture dans l'histoire de la commune	26
3.	Les raisons de la forte appropriation patrimoniale	28
4.	Le rôle du paysage dans le développement de l'activité viticole.....	31
VIII.	Conclusion	32
IX.	Bibliographie	34
X.	Table des illustrations.....	37
XI.	Annexes	38

1.	Listes des personnes contactées dans le cadre du projet de recherche	38
2.	Trame du premier mail de contact	39
3.	Compte-rendu des entretiens	39

I. Introduction

L'étude sur les nouveaux territoires des vins de Chinon est issue des conclusions du projet de recherche Vititerroir. Ce projet de recherche a mis en lumière deux communes (Panzoult et Cravant-les-Coteaux) bénéficiant de l'AOC Chinon dont la production viticole s'est très fortement accrue depuis un siècle. Cette tendance s'est accompagnée d'une très forte appropriation patrimoniale de la production viticole. Il s'agit alors de savoir quels facteurs ont permis à ces deux communes de se démarquer fortement tant en termes de production de vin que de l'attachement fort qu'ont pu développer les habitants au fil des ans alors même que Cravant-les-Coteaux et Panzoult ne sont pas des communes historiquement viticole. Dans un premier temps, le travail de recherche va retracer l'histoire de la production viticole des communes de Cravant-les-Coteaux et Panzoult et définir le processus de patrimonialisation. Ensuite, pour comprendre les raisons de la nouvelle impulsion de la production viticole, les liens existants entre territoire, patrimoine et développement local et plus précisément le lien entre le paysage (en tant que patrimoine) et le développement local seront étudiés. Enfin, la méthode de travail principale utilisée dans le cadre de cette étude sera la réalisation d'entretiens semi-directifs avec les acteurs clés de la production viticole et de sa valorisation. Ces questionnaires permettront de comprendre de qui vient la nouvelle impulsion dans la production viticole. Après avoir identifiés les acteurs, les entretiens permettront de comprendre comment s'est construit le récit patrimonial autour de l'AOC Chinon.

II. Questions de recherche : hypothèses et objectifs

La question est : quels leviers ont été utilisés par les communes de Cravant-les-Coteaux et Panzoult pour construire une identité patrimoniale autour du vin de Chinon ?

Grâce à une première recherche bibliographique autour du patrimoine, des paysages et des territoires viticoles, plusieurs aspects sont ressortis. Le processus de patrimonialisation- qui permet d'identifier des ressources territoriales- est un processus conscient et volontaire engagé par les acteurs du territoire concerné (François et al., 2006). Il faut alors connaître l'identité de ces acteurs. En considérant que ce sont les pratiques agricoles qui ont façonné un paysage associé à des produits porteurs de savoir-faire (Caillault et Marie, 2009), l'hypothèse suivante peut-être posée :

La nouvelle impulsion vient de la volonté des viticulteurs de développer leur activité : et ce sont leurs pratiques qui ont façonné un paysage viticole construisant le patrimoine des deux communes.

Cependant, comme existe un lien entre patrimoine et développement local (François et al., 2006), une autre hypothèse concernant l'origine de l'appropriation patrimoniale de la production viticole est proposée :

Des acteurs locaux désirant favoriser l'économie locale et assure la promotion de leur commune ont construit un récit du patrimoine viticole. Le paysage viticole a ainsi été défini comme le paysage de référence servant à la patrimonialisation des territoires des deux communes.

Le but est de comprendre ce qui permis une augmentation de la production des vins de Chinon dans ses deux communes et comment celle-ci est devenue une identité patrimoniale pour le territoire et ses habitants. Il s'agit d'expliquer comment s'est construit le référentiel traditionnel autour de l'AOC Chinon et l'identité patrimoniale - pour des communes ayant une production viticole récente.

III. Le territoire d'étude

1. L'AOC Chinon

L'AOC Chinon et son vignoble font partie des vignobles du Val de Loire, situé en Touraine le vignoble s'est développé autour de la ville de Chinon et le long de la Vienne. L'appellation d'origine contrôlée Chinon date du décret du 31 juillet 1937 et concernait à l'époque 550 hectares répartis sur cinq communes. En 1996, le décret est modifié : l'aire de l'appellation est étendue à 18 communes d'Indre-et-Loire (Anché, Avoine, Avon-les-Roches, Beaumont-en-Véron, Chinon, Cravant-les-Coteaux, Crouzilles, Huismes, l'Île Bouchard, Ligré, Panzoult, Rivière, Roche-Clermault, Saint-Benoît-la-Forêt, Savigny-en-Véron, Sazilly, Tavant, Theneuil) (Légifrance). En 2009, l'aire d'appellation s'étend sur 2 331 hectares et produit 115 000 hectolitres de vin. Enfin, en 2016, le comité national de l'INAO intègre huit nouvelles communes dans l'aire d'appellation de l'AOC Chinon (Brizay, Candes-Saint-Martin, Cinais, Couziers, Lerné, Saint-Germain-sur-Vienne, Seuilly, Thizay). L'AOC compte alors 26 communes et possède 2 400 hectares de production. Le territoire de l'AOC Chinon s'étend sur les deux rives de la Vienne et à la confluence de la Vienne et de la Loire.

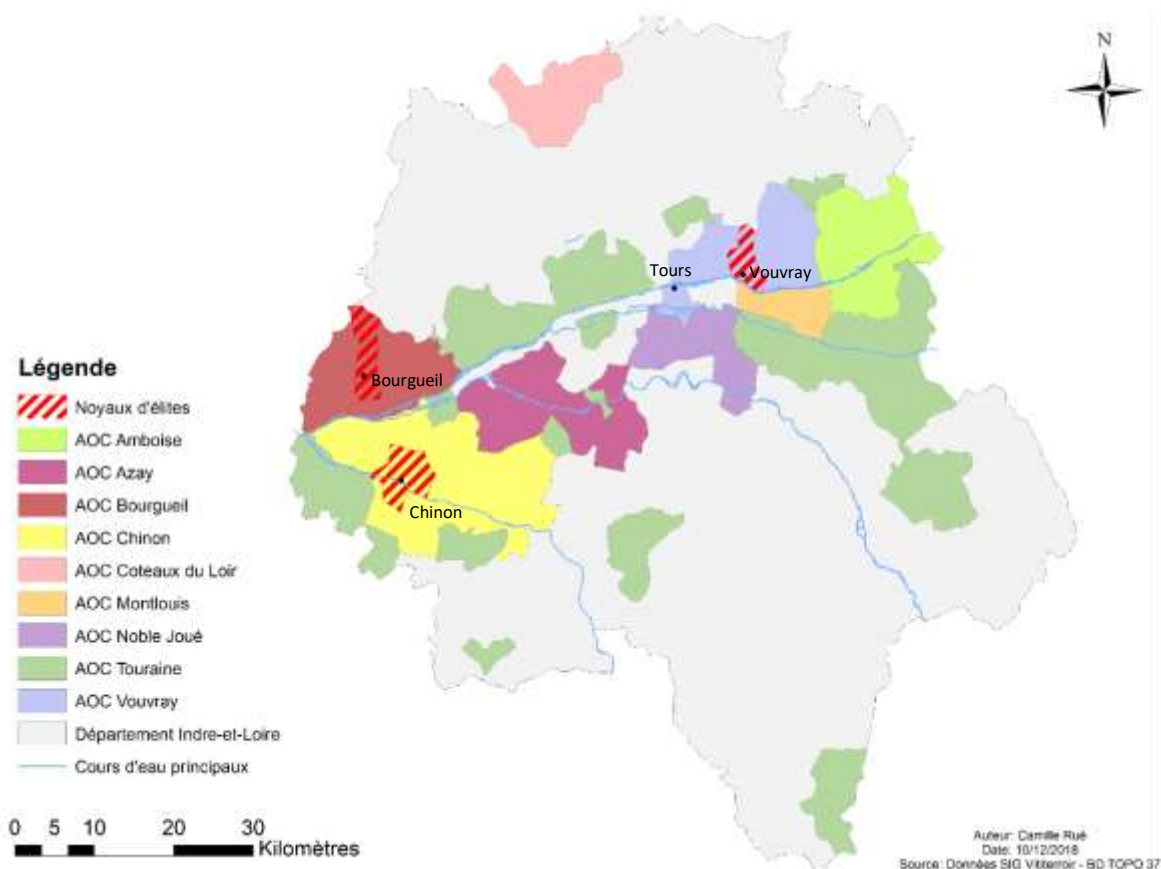


Figure 1: Les AOC d'Indre-et-Loire – Auteur : Camille Rué

2. Cravants-les-Coteaux et Panzoult

Cravant-les-Coteaux et Panzoult sont des communes de l'arrondissement de Chinon, dans le département Indre et Loire dans la région Centre- Val de Loire. Elles font parties de l'AOC Chinon depuis le premier décret de 1937. Panzoult et Cravant-les-Coteaux sont toutes deux très rurales, elles ont respectivement 551 et 696 habitants pour une densité de population de 16 hab/km² et 18,2 hab/km² (INSEE, 2015). L'agriculture occupe une part importante des activités des communes : à Panzoult les établissements agricoles, sylvicoles et piscicoles représentent 29,9% des établissements et 54,3% des postes salariés. Cravants-les-Coteaux a 39% de ses établissements et 77% de ses postes salariés dans le domaine de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (INSEE 2015). L'activité viticole prend une place importante puisque Cravant-les-Coteaux recense 35 vigneron sur son territoire.



Figure 2: Cravant-les-Coteaux et Panzoult dans l'AOC Chinon – Auteur : Camille Rué

Afin de répondre à la question de recherche, il est nécessaire de comprendre les mécanismes inhérents au processus de patrimonialisation. Il faut tout d'abord savoir ce que désigne le patrimoine, sa définition ayant évolué depuis son sens premier – étymologique- pour recouvrir aujourd'hui une multitude d'objets et de domaines. Il faut aussi comprendre ce qui explique les raisons de l'appropriation patrimoniale. En effet, un objet devient patrimoine grâce à la reconnaissance du groupe. Nous verrons enfin que la notion de patrimoine possède aussi une dimension économique : un objet patrimonialisé peut être un vecteur du développement économique de son territoire.



Figure 3: Scène de vendange à Cravant-les-Coteaux - Source : Site officiel de la mairie de Cravant-les-Coteaux



Figure 4: Paysage de vignes à Cravant-les-Coteaux - Photographie : Camille Rué

IV. Etat de l'art

1. Le processus de patrimonialisation comme processus conscient

i. Définition du patrimoine

Le mot patrimoine vient du latin *patrimonium* qui signifie étymologiquement «ensemble des biens, des droits hérités du père» (CNRTL) ; dans son sens premier il désigne alors des biens privés, de famille. Cependant, dans sa définition actuelle, il désigne aussi « ce qui est considéré comme héritage commun d'un groupe » (Larousse dictionnaire). Ainsi, le patrimoine regroupe aussi des biens partagés par une communauté, c'est un héritage que le groupe ne possède pas mais en est dépositaire pour les générations futures (Di Méo, 2008). La notion de transmission est indissociable de la notion de patrimoine, dans la définition de patrimoine collectif c'est « une valeur commune dont on hérite la charge » (François et al., 2006). Le patrimoine crée un lien intergénérationnel pour le groupe social ; en étant composé de biens matériels mais aussi de valeurs, de savoir-faire, de connaissances, il possède alors une « dimension affective et symbolique » pour le groupe qui le lie à son origine et témoigne de valeurs transmises et d'une identité collectivement partagée (Di Méo, 2006).

Nous pouvons voir que la définition de ce qui peut être patrimoine s'est élargie au fil du temps. C'est ce que Guy Di Méo désigne comme des « processus de glissements » qui ont permis d'ajouter des dimensions à la définition (Di Méo, 2008). Le premier glissement a déjà été abordé, il s'agit de l'élargissement de la définition ne comprenant plus seulement les biens familiaux mais aussi des objets collectivement reconnus et ayant une valeur symbolique pour la collectivité. Les deuxième et troisième glissements concernent l'élargissement à des objets du quotidien - possédant une valeur car associés à des représentations collectives d'une époque révolue- et à des valeurs immatérielles, idéelles. Les quatrième et cinquième glissements sont fondamentaux pour la définition du patrimoine dans le cadre de cette étude sur les territoires viticoles. Ils concernent l'introduction de la notion de patrimoine dans les territoires et la nature : les valeurs patrimoniales s'étendent spatialement, elles ne sont plus restreintes à des entités mais occupent des espaces de plus en plus étendus ; elles ne concernent non plus des entités créées par l'homme mais aussi l'environnement naturel. Ainsi, concernant le sujet d'étude : « les paysages viticoles et vinicoles ne revêtent leur plein sens patrimonial qu'en regard des organisations géographiques plus globales auxquelles ils participent » (Di Méo, 2008).

ii. La patrimonialisation

Le patrimoine n'existe pas par lui-même, il est issu d'une construction sociale qui érige un objet au rang de patrimoine via la patrimonialisation (François et al.). La patrimonialisation est un processus conscient et volontaire d'identification et de mise en valeur d'objets matériels ou immatériels (valeurs, savoir-faire) qui possèdent aux yeux d'un groupe une certaine valeur (François et al., 2006). Ce processus a pour but de rétablir une continuité entre le présent et un monde passé, il permet d'assurer un lien intergénérationnel et de « (re)construire un lien avec les hommes du passé » (Davallon, 2002). Il y a alors mobilisation, par un certain groupe, du processus de patrimonialisation, qui cherche par ce moyen à faire valoir un point de vue, à tirer un intérêt. L'enjeu de la patrimonialisation est de construire une ressource. Celle-ci va apporter aux instigateurs du processus une capacité identitaire, de valorisation ou de légitimation. La fonction identitaire va permettre de créer un lien social, de la distinction. La valorisation concerne les aspects économiques et financiers : des retombées monétaires dues à la patrimonialisation. La légitimation donne au groupe une plus grande possibilité

d'intervention dans la politique publique grâce à la valeur et à l'appui conféré par l'objet patrimonialisé (Veschambre, 2007).

Le processus de patrimonialisation peut être engagé par un acteur extérieur au monde viticole qui voit dans un territoire une capacité de développement et la possibilité de créer une singularité pour se distinguer (Crenn, Téhoueyres, 2005). On parle alors de « prophète patrimonial » (Bensa, 2001) ou de « prophète extérieur » (Di Méo, 1991) qui va déclencher le processus de patrimonialisation. Le but est de valoriser un patrimoine particulier, il faut alors créer de la distinction grâce à l'histoire locale qui pourra être contée. Il s'agit de « construire de la tradition » (Crenn, Téhoueyres, 2005) qui sera présentée à la population. C'est la participation de la population, la reconnaissance locale de l'objet comme patrimoine, qui participe à créer une identité collective et qui va alors légitimer le statut de patrimoine. Pour Gérard Althabe (1990) la population ne participe pas à l'élaboration du patrimoine mais c'est un produit qui leur est imposé et leur choix de le consommer ou non va renforcer la légitimité de ce patrimoine.

François, Hirczak et Senil sont en accord sur le fait que le patrimoine est « une construction sociale » et qu'il n'existe que parce qu'un groupe lui a donné du sens et de la valeur. Cependant, pour eux, l'initialisation du processus ne vient pas forcément d'un acteur extérieur au territoire mais est engagée par les acteurs du territoire lorsqu'ils sont capables de « porter un regard neuf sur leur territoire » et de « trouver dans leur histoire, leur culture et leur identité une ressource présente mais non exploitée ». (François et al., 2005) Ils parlent ainsi d'une « révélation » qui va déclencher le processus de mise en valeur et identifient trois facteurs qui vont l'initier :

- Les conditions de départ
- La cause de la révélation
- L'opérateur de la révélation et de la valorisation de la ressource

La patrimonialisation va suivre un processus bien précis décrit dans le schéma ci-dessous :



Figure 5: Les étapes de la patrimonialisation (Selon François, Hirczak et Senil, 2005)

Lors de l'étape de sélection, les objets sont choisis pour leur potentiel ou révélés à l'issue d'une découverte. La justification permet de repositionner l'objet dans son contexte, cela va alors modifier son statut. Grâce aux deux premières étapes l'objet a acquis de la valeur et l'étape de la conservation va mettre en place les moyens visant à préserver et à protéger l'objet (à le réhabiliter dans le cas d'une découverte). Enfin l'exposition de l'objet va modifier son usage et lui conférer une valeur acquise grâce à la reconnaissance sociale. Ainsi, l'appropriation de l'objet par les habitants sous-tend le processus de patrimonialisation. La dynamique collective d'appropriation est une condition indispensable car c'est ce qui va asseoir et légitimer le statut d'objet patrimonialisé.

2. Les raisons d'une forte appropriation territoriale

Les phénomènes de patrimonialisation et d'appropriation de la production viticole pour les communes de Cravant-les-Coteaux et Panzoult coïncident avec la période d'éclosion de nouvelles valeurs patrimoniales qui concerne l'ensemble du territoire français et qui a débuté il y a environ trente ans. Ce phénomène peut être imputé à la crise globale de la modernité : remise en question « des systèmes productifs d'antan » (Di Méo, 2008), une crise identitaire due aux possibilités de déplacement accrues, à la réduction des distances entre les territoires et aux modifications du rapport à la culture.

Jusque dans les années 1970, le patrimoine est constitué de grands monuments et œuvres possédant des valeurs universelles liées à la mémoire collective et à l'Histoire. Après les années 1970, l'idée de post-modernité apparaît se traduisant par un éclatement des représentations et des convictions. Elles ne sont plus universellement partagées mais sont identitaires et communautaristes. Il se produit alors un retour au local, une mise en avant de ce qui peut distinguer un lieu du lieu voisin. La volonté est alors de construire une identité collective et d'utiliser le patrimoine attaché à son territoire comme avantage économique concurrentiel. La construction d'un patrimoine, « l'urgence de la conservation du passé » (Morel, 1993) est en partie en réaction à la montée en puissance de la mondialisation et se traduit par une demande croissante d'authenticité. Face aux nouvelles conditions de vie et aux désillusions des années 1960 le passé est devenu un objet de nostalgie. Il faut alors conserver une singularité pour faire face au développement des échanges internationaux qui tend à uniformiser les valeurs culturelles. En effet, les cultures locales ont été « dévalorisées par la diffusion des normes et valeurs de la société de masse » (Morel, 1993). Construire sa propre identité vient de la capacité à s'identifier et à s'approprier un territoire. Le patrimoine étant attaché à un territoire et se référant à un passé plus ou moins lointain permet alors de se rattacher à un lieu et à une histoire.

3. Le patrimoine comme moteur du développement local

Le patrimoine et le territoire recouvrent dans leur définition la même dimension celle « des faits culturels, produits et gérés par des logiques sociales élaborées dans la durée, modelées par des circonstances variées » (Di Méo, 2008). Ils remplissent tous les deux une même fonction symbolique qui permet de fédérer les groupes sociaux qui s'y identifient en créant une identité et une appartenance collective. Ainsi, patrimoine et territoire entretiennent une relation très étroite car ils confèrent l'un à l'autre un appui indispensable pour justifier de leur intérêt. En effet, les objets patrimoniaux sont indispensables pour conférer une identité au territoire car ils fournissent des « symboles clés » facilement identifiables étant intégrés dans des « réseaux d'activités » ; le territoire, quand à lui, confère aux objets patrimoniaux une forte identité car ils s'inscrivent dans la durée, ils sont enracinés à un lieu qui fait partie de leur histoire (Di Méo, 2008). Le territoire permet alors de donner du sens et de la valeur à des objets. Comme la spécificité d'un territoire a une importance de plus en plus grande pour son économie et son développement, tous les objets permettant de produire de la différenciation peuvent devenir un moteur du développement. Ainsi le patrimoine – en l'occurrence le patrimoine viticole et les produits qui en sont issus – est devenu une source de développement. Le patrimoine est un facteur potentiel de croissance économique : il devient une ressource territoriale et donne du sens et de la valeur à des objets (François et al., 2005).

Nous avons pu voir que le patrimoine dans sa globalité est générateur de sens et de développement pour le territoire auquel il est attaché. Dans le cadre de ce projet de recherche sur les

territoires viticoles, il est intéressant de questionner le lien qui peut exister entre le paysage et le développement local car les territoires viticoles sont associés à des paysages bien particuliers.

4. Le paysage – en tant que patrimoine- comme moteur du développement local

i. Définition du paysage

Une première définition que l'on peut trouver du paysage est : « paysage : étendue de pays qui s'offre à la vue » (Petit Larousse illustré). Dans sa première définition, le paysage est seulement défini par son aspect esthétique et désigne généralement un paysage naturel : c'est un espace que l'on peut contempler. Cependant, le paysage n'a pas qu'une dimension esthétique, le dictionnaire Larousse définit le paysage comme ayant une identité et pas seulement naturelle, elle peut être aussi façonnée par l'homme : « Étendue spatiale, naturelle ou transformée par l'homme, qui présente une certaine identité visuelle ou fonctionnelle » (Larousse).

En résumé, le paysage possède une dimension de contemplation (« qui s'offre à la vue ») mais possède aussi une identité propre déterminée par les processus naturels ou les activités humaines. Ainsi, le paysage possède une double dimension, il possède à la fois une partie objective et une partie subjective. La Convention européenne du paysage explique alors : « Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (Convention européenne du paysage, 2000). Le paysage relève du naturel et du social, il désigne deux types de réalités :

- des réalités matérielles : il possède une structure matérielle (ce que l'on regarde) qui est composée des éléments ou groupes d'éléments naturels, des actions apportées par les sociétés et des interactions entre les processus naturels et les pratiques sociales ;
- il est aussi le résultat d'une représentation mentale : les réalités immatérielles provenant de la perception et des représentations de la structure matérielle ;

Le paysage est le reflet d'une société sur un espace : il est inscrit dans un territoire, dans son organisation et son fonctionnement. Le paysage ne désigne pas seulement les sites remarquables mais l'ensemble des territoires qui « s'offrent à la vue ». De ce fait, le paysage est une interface entre matériel et immatériel et entre nature et société, c'est-à-dire, entre écosystèmes et systèmes sociaux (Davasse, 2004). Ainsi, le paysage, selon les géographes, est un instrument, « un objet que l'on peut lire depuis une perspective fonctionnelle (reflet à la fois des processus à l'œuvre dans le monde naturel et de la marche des sociétés) ou depuis une perspective archéologique » (Claval, 2001). Le paysage est forgé par les rapports homme-milieu. Cela permet de montrer la singularité d'un territoire et, ainsi, mettre en avant les différences régionales.

ii. Le rôle du paysage patrimonialisé

Dans le cadre des territoires viticoles, le processus de patrimonialisation de la production viticole est intimement lié à son paysage : un vin est associé à son terroir lui-même défini –en partie- par ses caractéristiques paysagères. Le paysage –considéré ici dans sa forme patrimoniale- peut être un facteur d'attractivité et donner de la valeur ajoutée à son territoire. L'entretien du paysage productif (par les agriculteurs) permet de créer un espace identifiable porteur de leur savoir-faire. Cependant, un paysage productif et anthropique a peu de légitimité à la différence du patrimoine bâti historique ou du paysage naturel. C'est le paysage productif lié à des produits patrimonialisés et

territorialisés qui est légitime. Le paysage productif acquiert un statut particulier car il est lié à des produits reconnus pour leur lien au terroir et leur qualité. Ainsi la qualité des paysages représente un capital économique car il permet de valoriser un produit grâce au lien inconscient du consommateur entre le produit et le paysage associé à sa production. Le développement économique d'un territoire productif s'appuie sur la valorisation paysagère en lien avec les produits dont ils sont issus. Le paysage est perçu en tant que patrimoine paysager à travers le prisme de la qualité des produits (Ambroise, 2003).

5. Construction du patrimoine : exemples français et des pays du nouveau monde viticole

La dynamique constatée pour les petits territoires de Cravant-les-Coteaux et Panzoult – augmentation de la production viticole et appropriation patrimoniale forte de celle-ci et des paysages – trouve des similitudes dans d'autres domaines français et à l'international. Le processus singulier des deux communes d'Indre-et-Loire se répète dans l'histoire et le phénomène de construction d'un récit patrimonial est visible dans le cas de la Bourgogne et est très marqué pour les pays du nouveau monde viticole. Le nouveau monde correspond aux régions qui ne sont pas traditionnellement viticoles, ce sont notamment l'Afrique du Sud, l'Argentine, l'Australie, le Canada, le Chili, les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande (Schirmer, 2007).

i. Le cas de la Bourgogne

Le processus de patrimonialisation de la production **vitivinicole** de Bourgogne commence par un « processus d'ancrage local de la ressource » (Delaplace et Gatelier, 2014). Avant-guerre les vins bénéficiaient d'une bonne réputation et étaient reconnus par le nom du négociant ; cette distinction va progressivement être remplacée par une distinction juridique des vins en fonction des territoires sur lesquels ils sont produits grâce à la définition par « climat » - une « parcelle de vignes connue souvent sous le même nom depuis des siècles et qui possède une identité propre, autant culturelle, à travers son histoire qui s'étend sur 2000 ans, que naturelle par ses sols, sous-sols, exposition et climat » (Bourgogne tourisme) - et par l'apparition des appellations d'origines contrôlées (AOC). Les climats du vignoble bourguignon sont considérés comme le « berceau et l'archétype, toujours vivant, des vignobles de terroir » ; il existe 1247 climats issus de « près de deux millénaires » de travail des vignerons (Unesco, 2015). Les producteurs bourguignons ont ainsi construit un récit patrimonial grâce à la création des AOC et à la délimitation des climats gage de qualité et d'authenticité des vins. Le bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne a développé sa stratégie de communication autour des caractéristiques des climats : « petites parcelles, grands savoir-faire » (Delaplace et Gatelier, 2014). A la suite de la patrimonialisation des normes de production des vins – reconnaissance de la qualité des vins grâce à leur territoire de production (climat, AOC) et leurs caractéristiques singulières transmises par la terre et les et de pratiques culturelles associées – les vignerons cherchent à valoriser le patrimoine viticole grâce à :

- la création de festivités autour du vin ;
- le développement d'un « folklore vineux » (Delaplace et Gatelier, 2014) ;

Le récit patrimonial des vins de Bourgogne se construit autour des notions d'héritage, de « savoir-faire séculaire » et de « persistance des traditions, des techniques ancestrales » qui prend ses racines au cours du 2^{ème} siècle après J.-C. et qui bénéficie d'une bonne réputation dès le 4^{ème} siècle

après J.-C. Ce savoir-faire sera ensuite repris par les moines cisterciens et clunisiens au Moyen Age et transmis de générations en générations qui a donné aujourd'hui des cépages renommés et des climats remarquables dont le rayonnement est international (Bourgogne Tourisme).

ii. Amérique Latine : le cas du Chili

Dans le cas de l'Amérique Latine, la production viticole est assez récente – en comparaison aux traces archéologiques de culture de la vigne datant de l'époque gallo-romaine que l'on trouve en Europe - puisqu'elle date de l'arrivée des colons européens. Au Chili la production date de l'époque des conquistadors, qui ont commencé à développer la viticulture dans les années 1540-1550. Le processus de mise en valeur de la tradition vitivinicole débute en 1985 avec la création de la dénomination d'origine (DO) et de l'usage du terme « terroir » pour les vignobles chiliens (Thomas, 2018). En 2002, est créée l'association Wines of Chile dont le but est d'asseoir la position du Chili en tant que premier producteur de vin haut de gamme du nouveau monde viticole et de renforcer l'image et la reconnaissance du vin chilien (Wines of Chile, 2015). Le processus de mise en valeur du paysage viticole chilien est plus récent, il est amorcé en 2011 par le secteur public (Direction des bibliothèques, archives et musées, Ministère de l'Education, Ministère de l'Agriculture) et accompagné par le monde universitaire et les associations de producteurs. Le but étant de faire inscrire au patrimoine de l'Unesco les paysages viticoles chiliens (Convention du Patrimoine mondial de l'UNESCO, 2005).

La promotion de la viticulture du Chili s'appuie sur l'argumentaire suivant :

- Diversité des paysages viticoles ;
- Héritage hispanique de la tradition vitivinicole ;
- Vignobles centenaires et cépages français ;
- Qualité supérieure du terroir et de la production ;

Ces caractéristiques ainsi que la prise en compte du paysage vitivinicole comme paysage culturel sont autant d'éléments qui permettent le processus de reconnaissance internationale.

V. Etude de cas

1. Présentation du modèle VitiTerroir et de ses résultats

Le programme régional VitiTerroir a pour but d'identifier les facteurs qui ont influencé la dynamique des vignobles tourangeaux entre 1836 et 2014 afin de pouvoir mettre en place un modèle qui aidera aux prises de décision des politiques de la filière viticole.

Le modèle étudie « l'impact de quatre facteurs sur la dynamique des territoires viticoles en Indre-et-Loire (Touraine) » :

- L'évolution de la consommation de vin par habitant et l'évolution de la démographie qui va permettre de montrer l'évolution de la demande en vin
- La polarisation des vignobles par un petit nombre de production : les noyaux d'élite et les AOC
- L'expansion des zones urbanisées : elles vont potentiellement entrer en concurrence avec les terres viticoles
- La crise du phylloxera de la fin du 19^{ème} siècle : destruction brutale des vignobles

Le facteur « polarisation des vignobles » se base sur la théorie des « noyaux d'élites » de Georges Kuhnoltz-Lordat. Ce sont des domaines viticoles stables dans le temps et qui bénéficient d'une réputation de qualité. Selon G. Kuhnoltz-Lordat, l'éloignement du noyau d'élite s'accompagne d'une diminution de la qualité des vins et de la résilience des domaines.

Le modèle VitiTerroir teste quatre sous-modèles :

- Le sous-modèle 1 modélise l'évolution de la dynamique des domaines viticoles avec comme seule source de données l'évolution de la consommation et de la démographie.
- Le sous-modèle 2 combine l'évolution de la consommation et de la démographie avec l'impact de la polarisation des noyaux d'élite et de la délimitation AOC.
- Le sous-modèle 3 combine l'évolution de la consommation et de la démographie, l'impact de la polarisation et l'expansion de l'urbanisation.
- Enfin, le sous-modèle 4 est le modèle final - qui simule l'évolution de la production viticole des différents domaines AOC d'Indre-et-Loire depuis le 19^{ème} siècle- combine les quatre facteurs présentés précédemment (Consommation et démographie, polarisation des noyaux d'élite et délimitation AOC, prise en compte de la dynamique de peuplement et crise du phylloxera).

Même si le sous-modèle 1 explique la quasi-totalité de l'évolution des dynamiques viticoles en Indre-et-Loire – les autres modèles permettant d'affiner les résultats par rapport aux productions réelles, certaines disparités ressortent fortement. C'est le cas notamment pour les communes de Cravant-les-Coteaux et Panzoult.

En effet, pour chacun des sous-modèles la simulation pour Cravant-les-Coteaux et Panzoult sous-estime fortement la taille de la surface plantée de vigne en 2014. L'écart entre les surfaces simulées et les surfaces réelles dédiées à la vigne sont de l'ordre de 600 ha. Ainsi, « contre toute attente, s'affirment deux communes autrefois peu tournées vers la viticulture : Panzoult et Cravant-les-Coteaux » (Lammoglia, Leturcq, Delay, 2018).

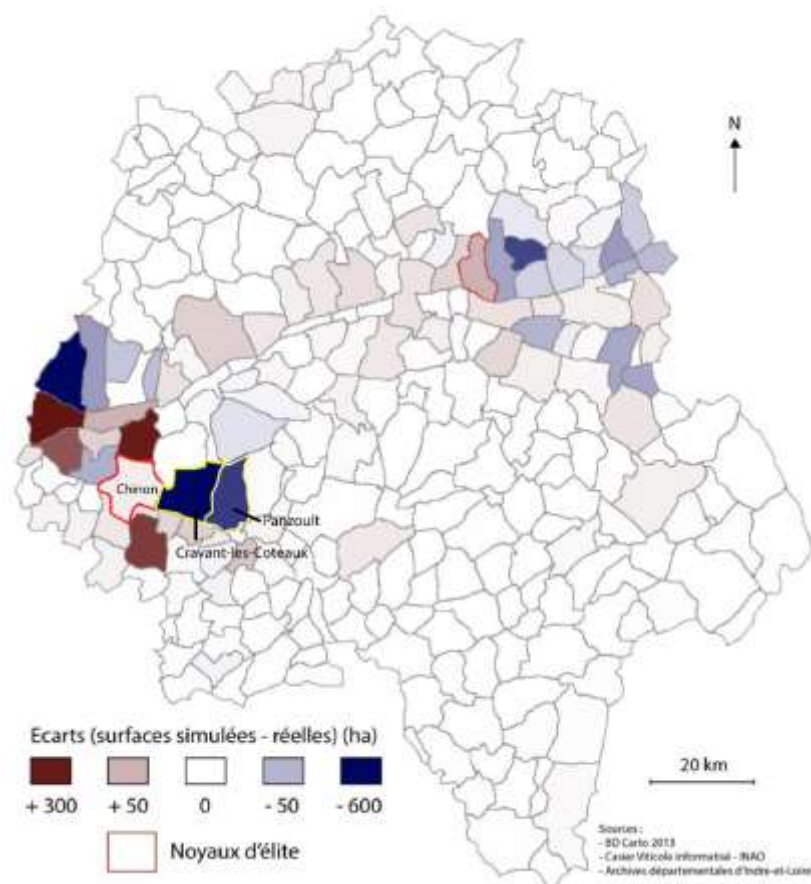


Figure 6: Simulation du sous-modèle 4 des surfaces viticoles pour 2014 (Modèle VitiTerroir)

Les facteurs qui ont été choisis pour la réalisation de ce modèle (évolution de la demande en vin, polarisation des vignobles, expansion des zones urbanisées, crise du phylloxera) ne sont donc pas suffisants pour expliquer l'augmentation des surfaces viticoles et de la production de vin pour ces deux communes qui n'ont pas, comme il sera démontré par la suite, un « passé viticole très fort » (Lammoglia, Leturcq, Delay, 2018).

2. Le passé agricole des deux communes

L'histoire viticole de Cravant-les-Coteaux et Panzoult suit la même progression que l'ensemble du vignoble tourangeau : une progression non linéaire aux cours des trois derniers siècles marquée fortement par la crise du phylloxera. Entre 1808 et 1830, les surfaces plantées ont été en progression douce et en légère baisse entre 1830 et 1860. L'âge d'or des vignobles tourangeaux se trouve vingt ans avant que le phylloxera ne touche la Touraine. Durant cette période, les vignobles se sont étendus de façon vertigineuse, enregistrant une croissance de 234% de leur surface entre 1860 et 1880. L'augmentation des surfaces viticoles s'est poursuivie pendant dix ans entre 1880 et 1890, pendant la crise phylloxérique. Puis, le vignoble a subi un déclin continu de ses surfaces à partir de 1890 et s'est stabilisé autour de 10 000ha en 1990. Cet effondrement de la surface du vignoble s'est accompagné, entre 1936 et 2014, d'une forte polarisation autour des pôles viticoles de Vouvray, Bourgueil et Chinon.

Durant cette même période, les communes de Cravant-les-Coteaux et Panzoult ont connu une forte croissance de la superficie de leur vignoble : initialement de 100 hectares en 1836, elle est passée à 200 hectares pour Cravant-les-Coteaux et à 130 hectares pour Panzoult en 1910, pour finalement atteindre 700 hectares pour Cravant-les-Coteaux et 330 hectares pour Panzoult en 2014 (Lammoglia et Leturcq, 2017).

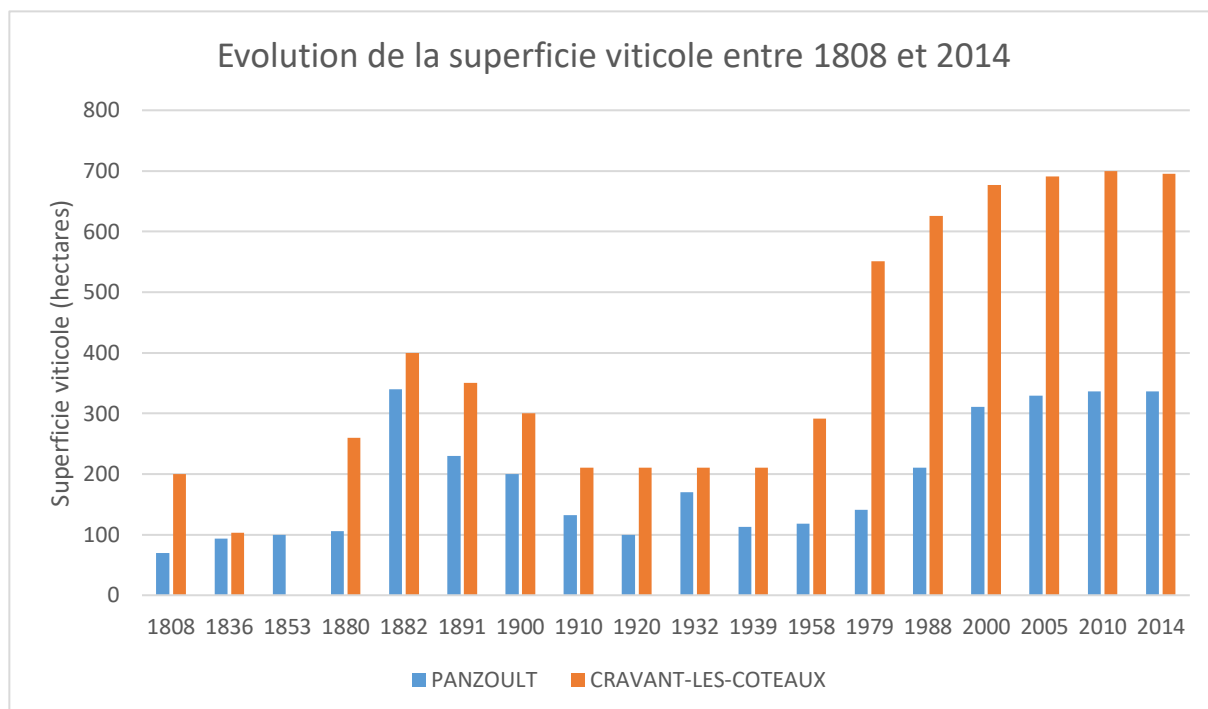


Figure 7: Evolution de la superficie viticole des communes de Cravant-les-Coteaux et Panzoult entre 1808 et 2014 (données Vititerroir)

Au milieu de 18^{ème} siècle, Chinon et les communes de la rive gauche de la Vienne sont des terroirs de qualité intermédiaire et les communes de l'appellation de la rive droite de la Vienne – dont Cravant-les-Coteaux et Panzoult font parties – sont considérées comme des terroirs de qualité médiocre. Aujourd'hui, le Chinonais est passé du statut de « petit terroir » à celui de « grand terroir » grâce à une très forte promotion de ses vins dans le courant du 20^{ème}, ayant délaissé les rives du Véron et la rive gauche de la Vienne, il se déploie le long de la rive droite de la Vienne, comprenant Cravant-les-Coteaux et Panzoult. Ainsi, Chinon est considéré comme un gros terroir viticole et Cravant-les-Coteaux et Panzoult sont désignés comme des gros vignobles en croissance au vue de leur profil d'évolution entre 1808 et 2014, selon trois facteurs : taille du vignoble, dynamique du vignoble sur deux siècles et pérennité du vignoble. (Lammoglia et Leturcq, 2017).

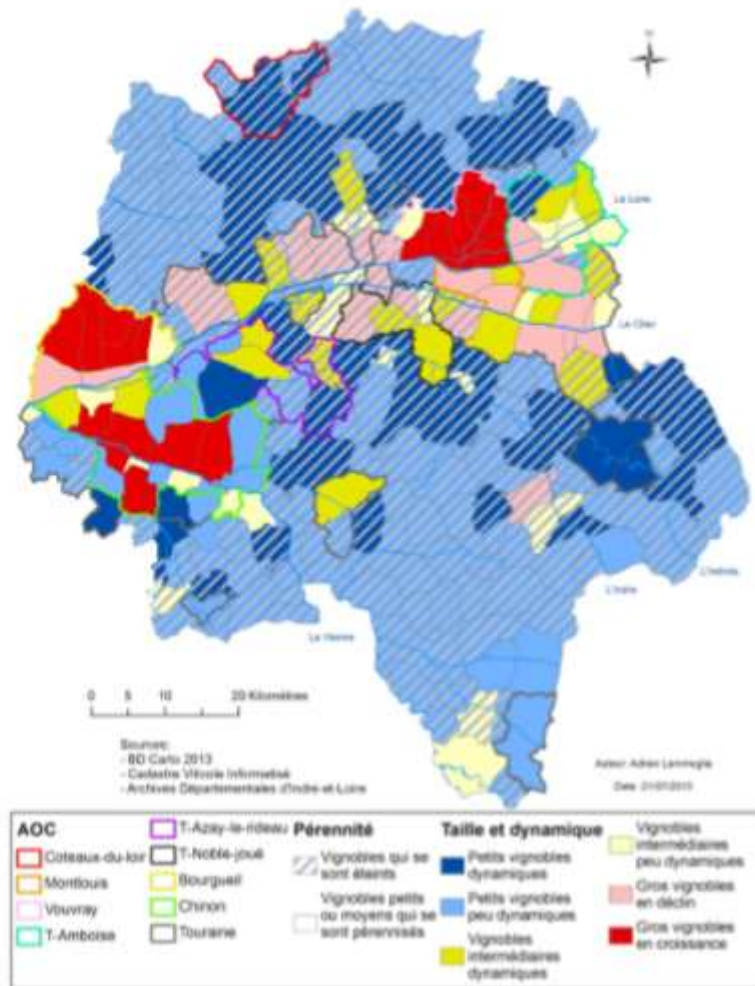


Figure 8: Typologie des communes d'Indre-et-Loire selon leur profil d'évolution (Lammoglia et Leturcq, 2017)

VI. Méthode de collecte des données

1. Choix de la méthode : l'entretien semi-directif

Afin de comprendre l'augmentation de la production viticole des communes de Cravant-les-Coteaux et Panzoult et d'en déterminer les raisons et acteurs moteurs, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de vignerons et d'élus municipaux. Cravant-les-Coteaux recense sur le site internet de la mairie la liste de ses vignerons : les prises de contact ont été plus aisées via les sites internet et adresses mail des domaines. La commune de Panzoult ne possède pas de site officiel, une liste de ses vignerons a été trouvée via un autre site internet (vins-chinon.com) mais ne semble pas actualisée (plusieurs liens vers les sites de domaine n'existant pas).

Deux questionnaires ont été réalisés, un à l'intention des vignerons et un second à l'intention des élus. Le but des entretiens était de comprendre l'importance de la viticulture pour l'identité et l'attachement local et le rôle du paysage dans la promotion des vins. Les entretiens visaient aussi à comprendre le rôle de la viticulture dans l'histoire de la commune et si cette activité était considérée comme historique par les vignerons et les habitants alors que son développement était récent.

Il est à noter que les prises de contact auprès de la mairie de Panzoult et de ses viticulteurs n'ont pas abouti. L'analyse des entretiens et les conclusions issues de l'analyse ne concerneront donc que la commune de Cravant-les-Coteaux.

Les grands thèmes abordés au cours des entretiens :



Figure 9: Les thèmes abordés au cours des entretiens – Auteur : Camille Rué

Les questionnaires comportent une dizaine de questions ouvertes, le but étant de récolter des informations assez exhaustives et de permettre à l'interlocuteur de développer les sujets qui l'intéressent.

2. Préparation des questionnaires

- 1) Depuis quand exercez-vous le métier de viticulteur ?
- 2) Est-ce une entreprise familiale ?
 - a. Si oui : depuis combien de temps l'entreprise familiale existe (combien de générations)
 - b. Quelles sont les valeurs prônées au sein de votre domaine ?
 - c. Ces valeurs ont-elles évoluées au cours du temps ?
 - d. Si non : dans quelles conditions avez-vous repris ou créé cette entreprise ? Quelles valeurs avez-vous instaurées au sein de votre entreprise ?
- 3) Avez-vous remarqué des changements ou des évolutions dans la production et la promotion de la viticulture ces dernières années ?
- 4) Diriez-vous que la viticulture fait partie du patrimoine local et de l'histoire locale ? Si oui : à quelle époque – selon vous- la viticulture est devenue une identité pour la commune ?
- 5) Pensez-vous que la viticulture est suffisante pour définir l'identité territoriale locale ? Si oui dans quelle mesure ? Si oui ou non : y a-t-il d'autres facteurs définissant l'identité locale ?
- 6) Le paysage viticole a-t-il une importance pour la promotion des vins ? Existe-t-il un lien entre production du vin/ exploitation viticole et production d'un paysage spécifique

Figure 10: Questionnaire à l'attention des viticulteurs

- 1) Pouvez-vous raconter en quelques grandes étapes l'histoire de la viticulture dans la commune :
 - A quelle époque remontent les premières traces d'exploitation viticole ?
 - Quelles-ont été les grandes tendances- croissance ou déclin – de la production viticole et quelles en sont les principales raisons ?
- 2) Diriez-vous que la viticulture fait partie du patrimoine local et de l'histoire locale ? Si oui : à quelle époque – selon vous- la viticulture est devenue une identité pour la commune ?
- 3) Pensez-vous que la viticulture est suffisante pour définir l'identité territoriale locale ? Si oui dans quelle mesure ? Si oui ou non : y a-t-il d'autres facteurs définissant l'identité locale ?
- 4) Le paysage viticole a-t-il une importance pour la promotion des vins ?
- 5) Y a-t-il eu de la part des pouvoirs publics une volonté de développer l'activité viticole ?
 - Si oui : comment s'est-elle traduite ? protection réglementaire dans les documents d'urbanisme, promotion de la viticulture par des événements festifs ?
 - Si non : pourquoi ? l'augmentation de la production serait l'unique fait des viticulteurs ?
- 6) Les vigneron·nes de la commune sont-ils les descendants des agriculteurs de la commune ? y a-t-il eu une arrivée notable de néo-ruraux se lançant dans la viticulture ?

Figure 11: Questionnaire à l'attention des élus communaux

3. Evolution des questionnaires

Après avoir réalisé cinq premiers entretiens avec les viticulteurs il est apparu que la question de l'importance du paysage pour la promotion des vins donnait peu de retour. En effet, dans la plupart des cas la personne contactée ne comprend pas clairement le sens de la question (cette question vise à comprendre si le paysage est un facteur pouvant impulser le développement économique de la commune (comme présenté en IV.4)). Cette question est toutefois conservée étant une des questions du projet de recherche. Ces cinq premiers entretiens ont mis en avant un fait non envisagé dans la trame du premier entretien : la commune de Cravant-les-Coteaux bénéficie d'une bonne réputation de la qualité de son terroir et de son vin, la question de l'origine de la réputation de Cravant (meilleure que les communes voisines) a donc été intégrée au questionnaire et a donné lieu à un second entretien avec M. Baudry Maire de Cravant-les-Coteaux.

VII. Résultats et analyse

1. Les acteurs et raisons de la « nouvelle » production viticole

Les entretiens ont permis de montrer que le développement de la viticulture à Cravant-les-Coteaux a d'abord une raison économique et de spécialisation des activités agricoles. C'est une dynamique commune à presque tous les domaines viticoles d'Indre-et-Loire et qui a été mise en avant grâce au sous-modèle 1 du projet Vititerroir (V.1). Les viticulteurs ont pu développer leurs activités grâce à la demande croissante des consommateurs. Cependant ce qui explique le développement non prédit par le modèle Vititerroir recouvre plusieurs facteurs.

Dans les années 1970, la fin de la colonisation en Algérie a provoqué le retour de jeunes ayant appris le travail de la vigne en Algérie. A leur retour, ils ont vu les capacités de développement de la viticulture de la commune. La nouvelle impulsion vient aussi de plusieurs individualités fortes qui sont allées à la découverte d'autres régions viticoles françaises et à l'étranger pour apprendre de nouvelles méthodes notamment liées à la culture de la vigne. La commune de Cravant entretenant un esprit de solidarité et d'échanges, les viticulteurs ont pu bénéficier de ces nouvelles connaissances et ainsi bénéficier –selon les dires du maire de la commune – d'un temps d'avance par rapport aux autres communes et ainsi améliorer leur production viticole. Il n'y a pas de coopérative rassemblant les viticulteurs de Cravant-les-Coteaux, l'augmentation de la production viticole n'a pas été organisée de manière officielle. L'origine de cette forte production serait plutôt à trouver dans le fonctionnement même des domaines viticoles de Cravant-les-Coteaux, la commune étant passée d'une organisation familiale assez individualiste dans les années 1970 à un monde plus collectif et de partage tout en gardant la gérance familiale des domaines. Ainsi, les domaines et les savoir-faire sont hérités au sein d'une même famille mais aussi transmis de manière horizontale entre les vignerons de la commune. L'esprit de partage et non de concurrence a rendu possible une dynamique croissante pour tous les vignerons de la commune.

Les viticulteurs ont pu bénéficier en même temps de la bonne réputation de la commune et de son terroir. La réputation du terroir semble plus provenir de l'extérieur plutôt que portée par les viticulteurs. Une des personnes interrogée avançait le fait que depuis 25 ans qu'elle vivait dans la commune elle entend que « le terroir est le meilleur de l'AOC », une réputation supérieure à celle de Chinon. La réputation de la commune viendrait, selon le maire, des manifestations et des festivités de

grande ampleur organisées dans les années 1970 : le plus grand bal populaire de France, des concerts de chanteurs populaires. Ces événements festifs ont permis de construire la réputation et la notoriété de la commune et ont pu servir de point d'appui pour construire la réputation des vins produits à Cravant-les-Coteaux.

L'évolution n'a pas été provoquée par les élus communaux – pour de petites communes la municipalité n'a pas les moyens de soutenir financièrement le développement de l'activité – mais ils accompagnent les initiatives autour du vin. La commune de Cravant-les-Coteaux organise même la première Saint Vincent communale d'Indre-et-Loire, un événement festif attirant 1 800 convives autour du vin. Cet événement participe à entretenir la notoriété de la commune et c'est un moment idéal pour les viticulteurs de partager leur savoir-faire. Si la municipalité ne peut pas favoriser le développement de la viticulture par des aides ou des actions, elle entretient néanmoins l'esprit et le caractère viticole de la commune en ayant des maires viticulteurs depuis un siècle qui veillent aux intérêts de la viticulture.

2. La viticulture dans l'histoire de la commune

La question de l'importance de la viticulture pour l'identité communale a renvoyé le même type de réponse auprès de chaque personne interrogée :

- « La viticulture fait partie de l'histoire communale »,
- « Si on enlève la vigne, l'activité économique, les acteurs il n'y a plus grand-chose »,
- « [La viticulture] fait partie de l'histoire, il n'y a que ça »,
- « Cravant déjà très forte dans les années 70 », « [la commune] a toujours été très viticole »
- « Il y a toujours eu des vignes »

Lors des entretiens les découvertes archéologiques prouvant l'existence de culture et de travail du raisin ont aussi été mentionnées. Les fouilles archéologiques concernant l'époque gallo-romaine ont en effet attesté l'existence de la viticulture et de la production de vin dans la vallée de la Vienne sur les communes actuelles d'Antogny et Crouzilles (cette dernière faisant partie du territoire de l'AOC Chinon, à 10km de Cravant-les-Coteaux) (Ferdrière, 2007). Ces arguments viennent appuyer l'idée que la viticulture est historiquement implantée sur le territoire. Les recherches historiques montrent que la viticulture était présente de manière uniforme dans les vallées de la Loire, de la Vienne (Cravant-les-Coteaux) et de l'Indre entre le 9^{ème} et le 12^{ème} siècle. Mais ce sont des vins peu reconnus et destinés à la consommation locale. C'est seulement au cours du 17^{ème} et du 18^{ème} siècle que les vins de Touraine commencent à s'exporter : l'exportation concerne les communes de Chinon, La Roche Clermault, Seuilly, Cinais, Beaumont-en-Vernon, Avoine, Sauvigny-en-Vernon, Saint-Germain-sur-Vienne et Couziers, (Figure 10) situées dans la vallée de la Vienne mais Cravant-les-Coteaux n'en fait pas partie. Sa production était sûrement destinée à la consommation familiale.

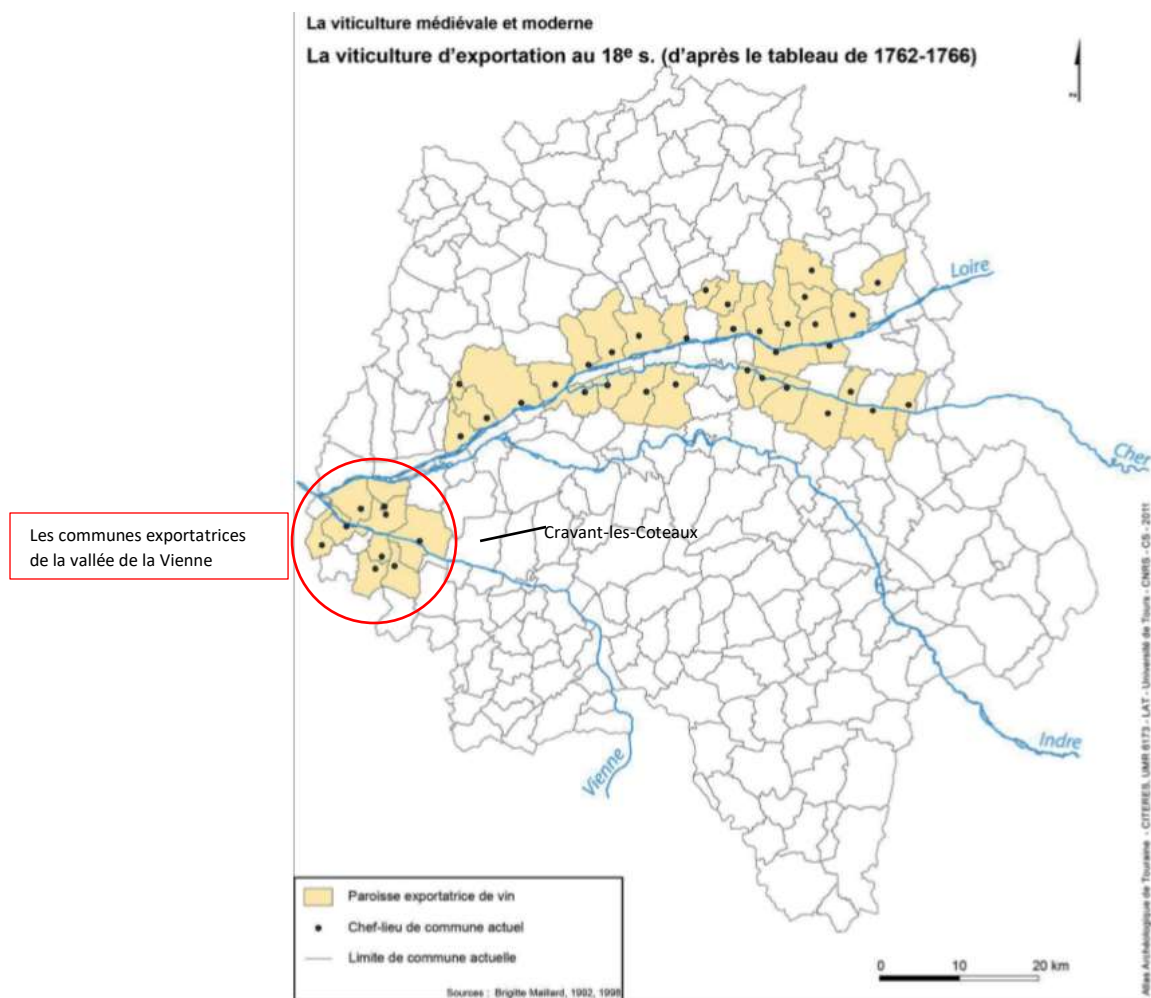


Figure 12: la viticulture d'exportation au 18^{ème} siècle (Leturcq, la viticulture médiévale et moderne, Atlas géographique de Touraine)

Grâce à ces informations on pourrait penser que la viticulture est historiquement implantée à Cravant-les-Coteaux puisqu'elle existe depuis plusieurs siècles. Cependant, il est difficile d'utiliser ses arguments pour distinguer et faire valoir un savoir-faire séculaire pour la commune de Cravant-les-Coteaux puisque cette production, qui est restée longtemps confidentielle, n'est pas singulière mais se retrouve dans les autres communes d'Indre-et-Loire. On peut alors remarquer qu'il y a une différence entre les conclusions issues du modèle de simulation de Vititerroir qui parle d'une « presque » nouvelle production locale et le discours des viticulteurs : cela nécessite de clarifier la notion de « vignoble historique ».

Ainsi, lorsque les discours tenus sont de type : « [la commune] a toujours été très viticole », « Il y a toujours eu des vignes », ils donnent l'impression que la situation et la production actuelle existait déjà dans le passé, alors que les recherches montrent que Cravant-les-Coteaux se spécialise dans la viticulture qu'à partir des années 1950-1960. Ce type de discours est donc à modérer et une explication plus réaliste est à mettre en avant- que l'on retrouve notamment lors de certains entretiens :

« La vigne est historique dans le sens où il y en a toujours eu un peu mais c'est une région encore
« jeune » en terme de production, elle reste encore familiale »
« La viticulture définit principalement l'identité du territoire depuis un siècle »

Pour conclure, la question de l'histoire viticole de la commune soulève la question de la perception du temps. En effet, selon les dires du maire de Cravant-les-Coteaux « pour certaines personnes, surtout les plus jeunes, les années 1960 sont lointaines », le temps de l'histoire et le temps des hommes sont différents : il semblerait que trois ou quatre générations d'agriculteurs – qui se sont spécialisés au fur et à mesure- suffisent à faire entrer la viticulture dans l'identité locale.

3. Les raisons de la forte appropriation patrimoniale

La mise en avant des activités viticoles remontant à plusieurs générations et les révélations archéologiques ne sont pas les éléments déclencheurs de l'appropriation patrimoniale, ce serait plutôt l'inverse : la spécialisation viticole et l'augmentation de la production du fait de l'augmentation de la demande seraient plutôt à l'origine du phénomène. Si les circonstances économiques avaient été en faveur d'une autre culture (tabac par exemple) ou élevage, la culture de la vigne serait restée confidentielle et perçue dans l'imaginaire collectif comme ce qu'elle était au 19^{ème} siècle : une des composantes de la polyculture de l'époque.

Les facteurs économiques, l'intérêt fort des agriculteurs pour la viticulture ont entraîné un effet rétro-actif : c'est parce que la vigne se développait de plus en plus que les viticulteurs se sont appuyés sur l'histoire pour faire valoir un savoir-faire transmis depuis plusieurs générations- gage de qualité – et transmettre un récit. Ce phénomène est notable dans les discours de présentation des domaines sur les sites internet, comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-après.

Domaine	Récit autour de la notion d'héritage
Domaine Bernard Baudry https://bernardbaudry.com/le-domaine/	« issu d'une famille de vignerons originaires de Cravant-les-Coteaux »
Baudry – Dutour http://www.baudry-dutour.fr/presentation.html	« représente la sixième génération de vignerons de la famille »
Domaine de Pallus http://www.lespenseesdepallus.info/	« La propriété appartient à la famille depuis 1889 et s'est spécialisée en 1985 dans la production de vin fin »
Domaine Fabrice Gasnier http://www.domainefabricegasnier.com/notre-histoire/	« Propriété familiale depuis quatre générations » « mon arrière-grand-père premier propriétaire, possédait trois hectares de vignes »
Domaine Gouron http://domaine-gouron.fr/	« Propriété familiale » « Laurent et Stéphane poursuivent le travail de leur grand-père et de leur père »
Domaine du Landreau http://www.domaine-du-landreau.com/fr/une-famille	« Le « Domaine du Landreau » est l'œuvre de la famille Morin, vignerons depuis quatre générations » « notre savoir-faire ancestral »
Famille Rouet http://www.famillerouet.com/	« une famille de six générations de vignerons » « savoir-faire traditionnel »
Le logis de la Bouchardière http://www.sergeetbrunosourdais.com/domaine_sourdais.html	« Son origine remonte aux années 1840-1850, il est dirigé depuis cette date du Père en Fils, Bruno représente la sixième génération » « méthodes traditionnelles »

Figure 13: Les mots clés utilisés par les vignerons pour construire un récit patrimonial – Auteur : Camille Rué

La très forte appropriation patrimoniale de la vigne et du vin peut s'expliquer (en grande partie) par le fait que la viticulture dans ce cas précis est familiale ; c'est une culture qui existe et qui est partagée depuis plusieurs générations. Du fait du peu d'habitants dans la commune, la viticulture touche la population dans sa quasi-totalité et affecte plusieurs aspects de la vie des habitants :

- histoire familiale : tous les domaines viticoles sont repris et exploités dans la famille, quasiment tous les habitants ont un lien avec la viticulture ;
- vie professionnelle : la commune compte 35 domaines et la viticulture a créé 110 emplois directs ;
- environnement immédiat : les vignobles font partie du paysage quotidien ;

- vie culturelle et politique : la Saint-Vincent communale est orientée autour du vin, depuis un siècle les maires successifs de Cravant-les-Coteaux sont vignerons et partagent la même volonté de ne pas développer l'urbanisme au détriment de la vigne ;
- imaginaire collectif : traces archéologiques et historiques de la production de vin ;



Figure 14: Les raisons de l'appropriation territoriale à Cravant-les-Coteaux Auteur: Camille Rué

La forte appropriation patrimoniale trouve aussi son origine dans le produit patrimonialisé lui-même. Le vin et la vigne sont des produits que l'on peut aisément associer à un patrimoine local. En effet, le vin et la vigne possèdent une bonne *affordance* patrimoniale, c'est-à-dire une « possibilité d'action qu'offre un objet par sa pure matérialité » (Candau, Ferreira, 2013). Ainsi, c'est un objet qui offre une « prise narrative » qui permet d'être raconté, reçu et accepté par le groupe. La viticulture est perçue aisément comme un patrimoine local : c'est une activité existant depuis plusieurs siècles qui permet de créer un lien avec le passé - même si elle existait de manière locale et confidentielle et si les pratiques ont totalement évolué depuis. En effet, on peut lui trouver un ancrage plus ou moins historique, le vin et la vigne portent des valeurs (savoir-faire, partage, travail du viticulteur) qui sont facilement mises en scène dans la promotion du vin. La vigne et le vin sont de bons produits pour construire une identité locale car ils sont par essence liés à la terre qui les produit, ils sont indissociables de leur terroir (le raisin et donc le vin, tiennent leur goût et leurs particularités de l'environnement, de la terre). Considérer la viticulture comme un patrimoine local est aussi une manière de protéger et maintenir cette activité (Colin, 2013). Cet aspect est visible par la volonté des maires successifs de Cravant-les-Coteaux de ne pas étendre la commune au détriment des vignes.

4. Le rôle du paysage dans le développement de l'activité viticole

La question concernant l'importance du paysage viticole pour la mise en valeur de l'activité n'a pas trouvé une réponse uniforme. Les viticulteurs admettent qu'il est important de lier un territoire aux vins proposés. Ainsi le paysage a son importance dans la promotion des vins car il renvoie à des caractéristiques géologiques, pédologiques et à un contexte géographique particulier, « le paysage est lié à l'imaginaire du vin ». Cependant le paysage en lui-même ne semble pas être utilisé pour promouvoir les vins. Comme cela a été expliqué en IV.4.ii le paysage – patrimonialisé- est perçu via les produits issus de son exploitation, le paysage n'est pas utilisé comme un atout pour faire valoir l'activité viticole. En effet, M. le maire estime que « la vigne est incontournable mais ce volet n'est pas mis en avant par les vigneron » ; les viticulteurs vont plutôt mettre en avant leur travail : « les vignes bien entretenues montrent le travail du viticulteur, ce qui a un impact sur la qualité du produit » ou alors associer des lieux à des repères historiques le but étant de « démarquer le territoire et les valoriser au niveau historique ».

Le manque de valorisation du paysage serait notamment du fait du morcellement des parcelles qui ne donnent pas à voir un paysage tel que l'on imagine pour les territoires viticoles : « Le paysage est important pour les gens qui visite, un joli vignoble groupé est intéressant mais le domaine est constitué de plusieurs parcelles dispersées », « en Touraine les vignes ne sont pas très visibles, la Touraine est connue pour ces vins mais peu pour le paysage viticole ». C'est un aspect qui reste à développer pour les viticulteurs de Cravant-les-Coteaux. Cependant, le président du syndicat des vins de Chinon explique que la volonté du syndicat est de développer les lieux-dits et d'avoir une approche de plus en plus sensibilisée à la biodiversité et au paysage. Ainsi, le syndicat a édité en 2017 un guide Gallimard « Chinon, Voyage au pays de Rabelais » (syndicat des vins de Chinon), l'objectif étant de montrer « comment mettre en avant l'attractivité, l'originalité des lieux, le paysage et les endroits uniques ». La mise en pratique de ce guide pourra être bénéfique pour la commune de Cravant-les-Coteaux et aider les viticulteurs à développer leur offre car la commune possède aussi une particularité concernant son territoire : comme les domaines s'étendent des bords de la Vienne jusqu'aux coteaux, elle offre une grande diversité de terroirs et de paysages viticoles.



Figure 15 : Les vignes à Cravant-les-Coteaux – Photographie : Camille Rué

VIII. Conclusion

Nous pouvons donc voir que dans le cas de la commune de Cravant-les-Coteaux le phénomène de patrimonialisation suit le processus classique décrit dans la partie IV.1.ii. Dans ce cas, les acteurs de la patrimonialisation ne sont pas des « prophètes extérieurs » (Di Méo, 1991) mais ce sont bien les acteurs du territoire qui sont à l'origine du processus. L'analyse des entretiens menés auprès des viticulteurs et du maire de la commune ont permis d'identifier les différentes phases du processus de patrimonialisation :

- les conditions de départ : la production viticole dans la commune s'est révélée au cours du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle, il s'agit d'une composante de la polyculture des domaines agricoles ;
- les causes et l'opérateur de la révélation sont liés : ce sont les viticulteurs identifiés comme « les individualités fortes » et la population revenue d'Algérie qui ont été « capables de porter un regard neuf sur leur territoire » et d'y trouver une ressource « inexploitée ». C'est leur intérêt (intérêt et ouverture d'esprit des agriculteurs pour ce qui se fait ailleurs) et les expériences passées (en Algérie) qui ont déclenché le processus de révélation. Leur intérêt s'est mué en spécialisation dans la culture de la vigne et a ainsi entraîné le processus de sélection de la production viticole (étape 1 du processus de patrimonialisation) et de justification (arguments d'héritage familial, de savoir-faire (étape 2)) ce qui a engendré la croissance forte de la production viticole ;

Ainsi la première hypothèse de recherche est validée, ce sont bien les viticulteurs qui ont développé la production viticole pour des raisons économiques et de passion. C'est le travail de la vigne et sa valorisation qui ont permis de construire un récit autour du patrimoine viticole. Cependant, la municipalité n'a pas pu accompagner les viticulteurs du point de vue financier pour pousser à l'augmentation de la production mais elle est un élément indispensable du processus car c'est la politique locale de non-extension urbaine qui a permis de protéger et de conserver les plants de vignes (étape 3 du processus de patrimonialisation).

De plus, le travail de la vigne est porteur de savoirs et de savoir-faire particuliers qui sont mis en évidence par les viticulteurs et le produit issu de leur travail : le vin ; il est indéniablement le moyen d'exposition de la viticulture (étape 4). La dynamique d'appropriation par la collectivité- condition indispensable pour assurer le statut d'objet patrimonialisé – semble être forte dans ce cas car l'objet –la viticulture- est très visible pour les habitants. C'est l'organisation des domaines en famille, l'histoire récente liée à la viticulture qui ont permis un attachement fort de la part de la population. La viticulture fait partie de leur quotidien, de leur relation et de leur histoire familiale ce qui a facilité la dynamique collective d'appropriation. La viticulture est à la fois un patrimoine familial dans le sens premier de sa définition (c'est-à-dire léguer de génération en génération), un patrimoine des objets du quotidien du passé et du présent et un patrimoine lié à son territoire. Le patrimoine de la commune –la viticulture- s'accorde ainsi à la définition étymologique du mot et aux cinq « processus de glissements » présentés par Guy Di Méo.

Le processus de construction d'un récit patrimonial à Cravant-les-Coteaux est un exemple – sur un territoire restreint – de ce qui existe sur des territoires beaucoup plus vastes. La valorisation de la production viticole suit les mêmes étapes et le récit se construit autour des mêmes notions d'héritage, de savoir-faire et de terroir (ou zones protégées) de grande qualité et de grande diversité. Le processus de patrimonialisation à Cravant-les-Coteaux s'est fait de façon presque inconsciente

notamment grâce à la taille de la commune et au caractère familial des domaines ; il se répète dans le cas de grands vignobles des pays du nouveau monde. Des territoires singuliers comme à Cravant-les-Coteaux aux nouveaux pays viticoles, les problématiques sont identiques : il s'agit d'asseoir une production ne possédant pas d'ancrage historique fort et qui est, dans le cas de pays du nouveau monde, lié à l'héritage des colons et non à l'histoire locale. Pour ces derniers l'argumentaire est semblable mais déployé à l'échelle du pays entier : il est soutenu par les pouvoirs publics, encadré par une législation spécialement créée avec une volonté de rayonnement et de développement économique à l'international.

IX. Bibliographie

Ambroise Régis, « Le paysage comme projet pour la viticulture : enjeux économiques, techniques, esthétiques », Colloque International Paysages de vignes et de vins, Abbaye Royale de Fontevraud, 2003.

Althabe Gérard, « Production des patrimoines urbains », sous la direction d'Henri-Pierre Jeudy, Patrimoines en folie, Paris, Édition de la MSH, 1990, p. 269-274.

Bensa Alban, Fabre Daniel. Une histoire à soi : figurations du passé et localité, Maison des sciences de l'homme, 2001.

Bernard Davasse. La notion de paysage, éléments de réflexion pour une pédagogie dans le domaine du paysage, Rennes, 2004. Extrait de : Enseigner le paysage, sous la responsabilité de F. Bichindaritz, Paris, Ministère de la culture et de la communication, Direction de l'architecture et du patrimoine, vol. 2, pp. 38-42 Rennes, 2006. [12/11/2018] URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00795804/document>

Bourgogne tourisme, les climats du vignoble de Bourgogne. [08/02/2019]
URL: <https://www.bourgogne-tourisme.com/decouvrir/les-climats>

Caillault Sébastien, Marie Maxime. « Pratiques agricoles, perceptions et représentations du paysage : quelles articulations ? Approches croisées Nord/Sud », *Norois*, 213, 2009, [18/09/2018].
URL : <https://journals.openedition.org/norois/2995#quotation>

Candau Joël, Ferreira Maria Leticia Mazzucchi. « Mémoire et patrimoine: des récits et des affordances du patrimoine », *Educar em Revista*, Curitiba, Brasil, n. 58, p. 21-36, 2015. [08/01/2019]
URL : https://www.researchgate.net/publication/291418202_Memoire_et_patrimoine_des_recits_et_des_affordances_du_patrimoine

Chinon AOC. [17/11/2018] URL : <http://www.chinon.com/decouvrez-appellation/>

Claval, Paul. *Épistémologie de la géographie*. Paris : Nathan, 2001

CNRTL. [13/11/2018], URL : <http://www.cnrtl.fr/etymologie/patrimoine>

Colin Clément. *Patrimoine du présent : fondements et limites* : Les équipements producteurs d'électricité dans les vallées de la Loire et du Rhône. Thèse : Université Paris-Est, 2013. [08/01/2019]
URL : www.theses.fr/2013PEST1172.pdf

Conseil de l'Europe : Série des traités européens n°176, Convention européenne des paysages. Florence. 2000. [12/11/2018]. URL : <https://rm.coe.int/168008062a>

Crenn Chantal, Téhoueyres Isabelle. Territoire viticole, patrimoine et distinction : le cas du Pays foyen. Sud-Ouest européen, tome 19, 2005. [17/09/2018]
URL : https://www.persee.fr/doc/rgpso_1276-4930_2005_num_19_1_2884

Davallon Jean. « Comment se fabrique le patrimoine ? ». In *Sciences Humaines, Numéro Hors Séries* 36, 2002. p.74 à 77. URL : <https://cvaurelieromand.wordpress.com/2015/02/10/le-processus-de-patrimonialisation/>

Delaplace Marie, Gatelier Elsa, « Patrimonialisation individuelle et collective et développement de l'œnotourisme en Bourgogne », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, 2014. [08/02/2019] URL : <http://journals.openedition.org/tem/2283>

Di Méo, Guy. *Processus de patrimonialisation et construction des territoires*. Colloque « Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes: connaître pour valoriser », Poitiers-Châtelleraut, 2007. [22/09/2018]. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934/document>

François Hugues, Hirczak Maud, Senil Nicolas, « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2006. [22/09/2018] URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2006-5-page-683.htm>

Ferdière Alain, « La viticulture gallo-romaine », *Atlas Archéologique de Touraine, 53e Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, 2014. [04/01/2019] URL : http://a2t.univ-tours.fr/pdf/RACF_suppl53_AAT-99.pdf

INSEE, Dossier complet commune de Cravant-les-Coteaux (37089), 2015. [17/11/2018] URL : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-37089#graphique-POP_G2

INSEE, Dossier complet commune de Panzoult (37178), 2015. [17/11/2018] URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-37178>

Lammoglia Adrien, Leturcq Samuel. Les « petits terroirs » viticoles de Touraine dans la longue durée (XIXe-XXIe siècles). Presses universitaires François-Rabelais, pp.157-190, 2017. [19/11/2018] URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01528867/document>

Lammoglia Adrien, Leturcq Samuel, Delay Étienne, « Le modèle VitiTerroir pour simuler la dynamique spatiale des vignobles sur le temps long (1836-2014) », *Cybergeog : European Journal of Geography* [En ligne], GeoOpenMod - Modèles et logiciels, document 863, 2018. [15/10/2018] URL : <https://journals.openedition.org/cybergeog/29324#article-29324>

Larousse dictionnaire, [13/11/2018], URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/patrimoine/58700>

Larousse dictionnaire, [12/11/2018], URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/paysage/58827#IHteziW47Rkclx0Z.99>

Légifrance, Article AOC Chinon, Abrogé par [Décret n°2011-1557 du 15 novembre 2011 - art. 2](#) [17/09/2018] URL : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=BD16A9C512CA0B5B3BD472869B1BDE3F.tpdjo09v_3?idArticle=LEGIARTI000021167292&cidTexte=LEGITEXT000024926772&dateTexte=20111204

Les Amis du musée de la Sommellerie, Musée des boissons et de la sommellerie. [17/11/2018] URL : http://www.musee-boissons.com/pages/za_chinon.html

Les Climats du vignoble de Bourgogne, Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la science et la culture, 2015. [08/02/2019] URL : <https://whc.unesco.org/fr/list/1425>

Les paysages culturels viticoles, Convention du Patrimoine mondial de l'UNESCO, 2005. [06/02/2019] URL : <https://www.icomos.org/studies/paysages-viticoles.pdf>

Leturcq Samuel, « La viticulture médiévale et moderne », *53e Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, 2014. [08/01/2019] URL : http://a2t.univ-tours.fr/pdf/RACF_suppl53_AAT-100.pdf

Mairie de Cravant-les-Coteaux, site officiel. [17/11/2018] URL : <http://www.cravant-les-coteaux.com/index.php>

Mairie de Panzoult, site officiel. [16/11/2018]

URL : <https://www.annuaire-mairie.fr/mairie-panzoult.html>

Morel Alain, « Identité et patrimoine », *Civilisations* [En ligne], 42-2, 1993. [17/12/2018]

URL : <http://journals.openedition.org/civilisations/2296>

Oulès Stéphanie, Peyrussie Élodie, Duchesne Jean, Joliet Fabienne. Paysage et goût du vin : une corrélation possible. Sud-Ouest européen, tome 21, 2006. pp. 47-55. [08/01/2019]

URL : https://www.persee.fr/doc/rgpso_1276-4930_2006_num_21_1_2911

Thomas Claudia Marquez, De la mise en valeur du patrimoine viticole à l'émergence d'un paysage culturel au Chili, Projets de paysage, 2018. [06/02/2019]

URL : <https://www.projetsdepaysage.fr/de-la-mise-en-valeur-du-patrimoine-viticole-l-mergence-d-un-paysage-culturel-au-chili>

Schirmer Raphaël. Les vins du Nouveau Monde sont-ils a-géographiques. Bulletin de l'Association des géographes français, Association des Géographes Français, 2007. [06/07/2019] URL :

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00400590/document>

Veschambre Vincent. Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace, *Vox geographica*, 2007. [13/11/2018] URL : <http://cafe-geo.net/wp-content/uploads/processus-patrimonialisation.pdf>

Vins de Bourgogne, Le vignoble de Bourgogne : né de l'Empire romain, élevé par les moines.

[08/02/2019] URL : <https://www.vins-bourgogne.fr/nos-savoir-faire/une-histoire-d-age/il-y-a-2-000-ans/le-vignoble-de-bourgogne-ne-de-l-empire-romain-eleve-par-les-moines,2402,9251.html>

Vins de Chinon, Annuaire chinonais : indications postales et téléphoniques des vigneron de Panzoult

[10/11/2018] URL : <http://www.vins-chinon.com/vignerons/panzoult.php>

Vins du val de Loire. [17/11/2018] URL : <https://www.vinsvaldeloire.fr/fr/vin-appellation/chinon>

Vins Vignes Vignerons. [17/11/2018] URL :

[http://www.vinsvignesvignerons.com/Regions/Loire/TOURAIN/Les-appellations/\(aoc\)/Les-appellations/Chinon-A.O.C](http://www.vinsvignesvignerons.com/Regions/Loire/TOURAIN/Les-appellations/(aoc)/Les-appellations/Chinon-A.O.C)

Wines of Chile [06/02/2019] URL : <http://www.winesofchile.org/>

X. Table des illustrations

Figure 1: Les AOC d'Indre-et-Loire – Auteur : Camille Rué	10
Figure 2: Cravant-les-Coteaux et Panzoult dans l'AOC Chinon – Auteur : Camille Rué.....	11
Figure 3: Scène de vendange à Cravant-les-Coteaux - Source : Site officiel de la mairie de Cravant-les-Coteaux	12
Figure 4: Paysage de vignes à Cravant-les-Coteaux - Photographie : Camille Rué.....	12
Figure 5: Les étapes de la patrimonialisation (Selon François, Hirczak et Senil, 2005)	14
Figure 6: Simulation du sous-modèle 4 des surfaces viticoles pour 2014 (Modèle VitiTerroir)	20
Figure 7: Evolution de la superficie viticole des communes de Cravant-les-Coteaux et Panzoult entre 1808 et 2014 (données Vititerroir).....	21
Figure 8: Typologie des communes d'Indre-et-Loire selon leur profil d'évolution (Lammoglia et Leturcq, 2017)	22
Figure 9: Les thèmes abordés au cours des entretiens – Auteur : Camille Rué	23
Figure 10: Questionnaire à l'attention des viticulteurs	24
Figure 11: Questionnaire à l'attention des élus communaux	24
Figure 12: la viticulture d'exportation au 18ème siècle (Leturcq, la viticulture médiévale et moderne, Atlas géographique de Touraine)	27
Figure 13: Les mots clés utilisés par les vignerons pour construire un récit patrimonial – Auteur : Camille Rué	29
Figure 14: Les raisons de l'appropriation territoriale à Cravant-les-Coteaux Auteur: Camille Rué.....	30
Figure 15 : Les vignes à Cravant-les-Coteaux – Photographie : Camille Rué.....	31

XI. Annexes

1. Listes des personnes contactées dans le cadre du projet de recherche

Personnes ayant répondu à l'entretien

Nom	Date de(s) entretien(s)	Contact
Christophe Baudry Maire de Cravant-les-Coteaux	14/11/2018 et 19/12/2018	Formulaire de contact www.cravant-les-coteaux.com/contact
Domaine Matthieu Baudry (Cravant-les-Coteaux)	13/11/2018	contact@bernardbaudry.com
Domaine Pascal et Alain Lorieux (Cravant-les-Coteaux)	19/11/2018 et 18/12/2018 (gérant Théotime Robien puis propriétaire)	contact@lorieux.fr 02 47 58 59 14 et 02 47 97 92 93
Domaine de la Semellerie	18/12/2018	02 47 93 18 70
Domaine Patrick Lambert	18/12/2018	02 47 93 92 39
Domaine Jourdan Pichard	11/01/2019	02 47 58 66 73

Personnes contactés pour le projet de recherche (pas de retour)

Nom	Téléphone	Mail
Viticulteurs à Cravant-les-Coteaux		
Les demoiselles du Pallus	02 47 97 40 66	contact@lesdemoisellesdepallus.com
Domaine du Pallus	02 47 93 00 05	pallusdomaine@orange.fr
Domaine Fabrice Gasnier	02 47 93 11 60	fabricegasnier@wanadoo.fr
Domaine Gouron	02 47 93 11 60	info@domaine-gouron.com
Domaine Lambert Pascal	02 47 93 13 79	contact@chinonlambert.com
Famille Rouet	02 47 93 19 41	domainerouet@gmail.com
Panzoult		
Pascal Brunet	02 47 58 62 80	domainepascalbrunet@club-internet.fr
EARL Desbourdes Rémi	02 47 95 24 30	remi.desbourdes@wanadoo.fr
GAEC du pressoir	02 47 58 67 95	ludovic.daguet@orange.fr
Domaine Grosbois	02 47 58 66 87	grosboisnicolas@yahoo.fr
L'Arpenty	02 47 95 22 86	f.f.desbourdes37@gmail.com
Syndicat des vins de Chinon	02 47 93 30 44	contact@chinon.com

2. Trame du premier mail de contact

Bonjour,

Je suis actuellement en dernière année à l'école d'ingénieur Polytech Tours dans le département Aménagement et Environnement. Je réalise un projet de recherche sur les territoires viticoles des communes de l'AOC Chinon. Je me permets de vous contacter pour savoir s'il serait possible de réaliser un entretien téléphonique pour répondre à quelques questions.

Je m'intéresse à l'importance de la viticulture pour la définition de l'identité de la commune et de l'attachement local. Mon questionnaire comporte 6-7 questions et devrait prendre 15 min.

Pourrions-nous convenir d'une date pour un entretien ?

Dans l'attente d'une réponse, je vous remercie de votre intérêt.

Cordialement,

Camille Rué

06 72 92 39 20

camille.rue@etu.univ-tours.fr

3. Compte-rendu des entretiens

Entretien Matthieu Baudry 13/11/2018

- 1) Viticulteur depuis 2000, le domaine a été créé par ses parents en 1975 et sa famille est issue d'une souche vigneronne depuis plusieurs générations (pas de date précise, se perd dans l'histoire)
- 2) C'est une entreprise familiale, à une échelle familiale sans investisseurs extérieurs
- 3) Augmentation importante de la surface et de la capacité de production : un développement considérable dans les années 1980-1990. A l'échelle de Cravant : accroissement de la surface dans les années 60-70, sûrement la commune ayant eu l'accroissement le plus spectaculaire pour les raisons suivantes : car possédait la capacité de production et de commercialisation, l'augmentation de la production est liée à la croissance de l'image et de la demande : c'était « une aubaine » pour « gagner plus d'argent ». Avant cette période la viticulture existait déjà mais liée à la polyculture.
- 4) Oui l'histoire de la commune est étroitement liée à la viticulture
- 5) La vigne est un marqueur de la commune : par le paysage agricole, l'activité économique et la commercialisation la commune est très liée à la vigne. Si on enlève la vigne, l'activité économique et les acteurs il n'y a plus grand-chose.
- 6) Le paysage viticole a une importance pour la promotion des vins. L'étiquette du vin avec Chinon en gros fait référence à un contexte géographique, géologique et pédologique lié à un paysage. Le paysage a une importance capitale, le paysage est lié à l'imaginaire du vin, on commence à faire voyager le consommateur avec la description du vin, grâce à l'étiquette.

A repris l'exploitation depuis trois mois, gérant (salarié)

Culturellement, la vigne fait partie de la vie des gens, ils sont assez fières de l'appellation qui est très connue, les vins bénéficient de la réputation de Chinon même si la qualité est parfois en dessous de la réputation.

Il y a toujours eu de la vigne, même si le mode de production était différent, avant c'était de la polyculture puis il y a eu séparation des modes de production mais on trouve des pressoirs de quelques centaines d'années et des traces archéologiques de la viticulture.

La vigne fait partie de la vie de tous les jours : on croise des vignes partout et chaque domaine viticole cherche à se démarquer.

Sur le domaine situé à Cravant la volonté est de créer des appellations avec des lieux dits pour démarquer le territoire et les valoriser au niveau historique. Histoire de la commune pas forcément viticole, mais c'est un travail de valorisation d'un ensemble typique d'un lieu-dit.

Paysage : les vignes bien entretenues montrent le travail du viticulteur, ce qui a un impact sur la qualité du produit.

Par rapport à des vignobles de Bourgogne, à Cravant il y a une vision plus conviviale, il y a encore beaucoup de progrès à faire sur la viticulture, les enjeux environnementaux, il y a une vision du vin très différente.

- ➔ La vigne est historique dans le sens où il y en a toujours eu un peu mais c'est une région encore « jeune » en termes de production, de progrès et qui est encore familiale

- 1) Parents polyculteurs, originaire de Saint-Nicolas, les deux frères ont créés chacun un domaine à Saint Nicolas en 1985 et à Cravant en 1989 puis ont monté une SARL en 1993 regroupant les deux domaines. Création des exploitations car envie de s'installer.
- 2) Tout change : les domaines font de la vente en bouteille depuis toujours mais depuis les dernières années la consommation est en baisse, en cause la *loi Évin* (loi du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme)
- 3) Cravant est la plus grosse commune en terme de production : elle possède le plus de vigne depuis très longtemps, et ont une réputation grâce aux « gros domaines de l'époque qui ont su communiquer »
- 6) Le paysage est important pour les gens qui visite, un joli vignoble groupé est intéressant mais le domaine est constitué de plusieurs parcelles dispersés, la promotion concerne plutôt le travail du viticulteur. Le paysage n'est pas vraiment exploité, en Touraine les vignes ne sont pas très visibles, la Touraine est connue pour ces vins mais peu pour le paysage viticole.

Domaine de la Semellerie 18/12/2018

Le domaine existe depuis 1964, c'est un domaine familial qui appartenait au grand-père, à l'origine le domaine était exploité en polyculture : élevage d'animaux, culture du tabac et de céréales et toujours un peu de vigne. Depuis que la culture du tabac ne se fait plus, il a fallu se spécialiser.

La viticulture fait partie de l'histoire de la commune, « il n'y a que ça », au début c'était de la vente en vrac en cubi puis a évolué vers la vente en bouteille. La viticulture crée beaucoup d'emplois.

La commune de Cravant est spéciale : le terroir y est différent, depuis très longtemps le terroir est le meilleur de l'AOC, les gens connaissent les vins de Cravant-les-coteaux et bénéficie de la meilleure réputation de l'AOC.

Domaine Patrick Lambert 18/12/2018

Domaine familial qui vient du grand-père, installation de l'actuel viticulteur en 1990. A l'origine le domaine était exploité en polyculture, élevage, vigne.

Dans les années 60-70 : le domaine se tourne vers la vigne pour des raisons économiques les laiteries ayant fermées.

La vigne fait partie de l'histoire : culture de la vigne avant l'apparition du phylloxera. Cravant était déjà une commune forte dans les années 70, c'était plus de la consommation familiale mais bénéficiait d'une belle notoriété : était planté à 50% d'appellation Chinon. La commune a toujours été très tournée vers la viticulture.

Venant de l'extérieur : c'est Cravant qui a le meilleur terroir, c'est une image qui est véhiculée. De l'intérieur c'est moins mis en avant « les autres communes ont aussi de beaux terroirs ».

Entretien Francis Jourdan Domaine Jourdan-Pichard et Président du syndicat de Chinon 11/01/2019

- 1) En activité depuis 2012
- 2) Reprise d'un domaine familial de quatre générations, est un néo-vigneron d'origine paysanne qui a fait carrière dans le monde agricole, qui a toujours rêvé de cultiver. Reprise du domaine en collaboration avec l'ancien vigneron. Le domaine était originellement en polyculture, en vigne depuis maintenant 50 ans
- 3) Le prédécesseur avait développé le bio et une démarche de biodynamie, la démarche se poursuit actuellement.
- 4) La particularité de cravant : 1ere commune en surface de vigne, elle possède la plus grande étendue de vigne : couverture d'environ 690ha. Bien entendu la viticulture fait partie de l'essence même de la commune. Il y a une forte densité de viticulteurs.
- 5) La spéciation en vigne s'est faite dans les années 80 et s'est amplifiée dans les années 90-95 : les domaines en polyculture valorisés la vigne qui permettait de dégager un revenu économique majeur (par rapport à l'élevage, production de lait, culture asperge). La vigne a un impact agricole/viticole majeur. On respire vigneron à Cravant, il y a une empreinte des vignerons sur la commune, le maire et plusieurs élus sont vignerons.
- 6) Le paysage n'est pas vraiment valorisé mais dans le cadre de l'appellation la volonté est la valorisation à travers les lieux-dits, les lieux particuliers, il y a de plus en plus de sensibilité à la biodiversité et au paysage. Ce volet n'est pas mis en valeur jusqu'à maintenant.

En tant que président du syndicat la volonté est de développer les lieux-dits (3 à Cravant) qui seraient des endroits pour communiquer, pour faire progresser la valorisation. Concernant la dimension paysage la particularité de Cravant : diversité de terroirs et de paysage car sur le territoire de la commune va de la Vienne jusqu'aux coteaux, il y a une grande diversité on parle de Cravant sur plusieurs registres. Le syndicat a sorti le guide Gallimard sur les pas de Rabelais : l'objectif est de montrer comment mettre en avant l'attractivité, l'originalité des lieux, le paysage et les endroits uniques.

- 7) Concernant la réputation mécaniquement on parle le plus souvent de Cravant, son originalité : les grands bals, des vigneron très dynamiques, la saint-Vincent, ce sont des moyens de communication, d'impact et d'ouverture sur l'extérieur qui font rayonner Cravant et en plus les vigneron travaillent bien.

Entretien M. Christophe Baudry Maire de Cravant 14/11/2018

- 8) Cravant-les-Coteaux est la 2^{ème} commune viticole d'Indre-et-Loire en surface et en production (700ha)
Développement de la viticulture début des années 1960 (360ha depuis l'avant-guerre), beaucoup de plantation dans les années 1970 : beaucoup de jeunes partis en Algérie et revenus en France ont compris qu'on pouvait développer et mécaniser la viticulture. Les raisons du développement de la viticulture sont dues à des raisons financières et de passion de quelques individualités fortes qui ont montré et partagés leur passion. Aujourd'hui 35 domaines à Cravant. Avant le phylloxera : il y avait de la viticulture mais a tout détruit.
- 9) La commune vit pour la vigne et avec la vigne, pratiquement tous les habitants ont un lien avec la viticulture, et elle fournit 110 emplois directs.
- 10) La viticulture définit principalement l'identité du territoire depuis un siècle : il y a toujours eu un maire vigneron. En plus de cela la commune est couverte de 1500 ha de forêt et la commune est propriétaire de 550 ha : c'est la première commune en surface de forêt (activités de loisirs et de chasse). Avec cette configuration l'urbanisme est coincé (du fait de la vigne et de la forêt) : la commune ne peut pas se développer beaucoup et la volonté est de maintenir le nombre d'habitants : la volonté du maire actuel et de ces prédécesseurs est de garder le même nombre d'habitants : il n'est pas envisageable de retirer de la vigne pour l'expansion urbaine.
- 11) La vigne est incontournable mais ce volet n'est pas mis en avant par les vigneron
- 12) L'accompagnement de la mairie est compliqué faute de moyen, mais accompagne des initiatives autour du vin : le comité des fêtes et des vins organise le dernier samedi du mois de janvier un grand repas de 1800 convives pour la saint-Vincent, la fête est orienté autour du vin et c'est la première Saint-Vincent communale d'Indre-et-Loire
- 13) La viticulture est familiale : reprise dans la famille il y a toujours un lien de parenté. Il n'y a pas de coopérative mais un esprit de partage : dans les années 1970 les viticulteurs étaient très individualistes maintenant passage d'un monde individualiste à un monde plus collectif.
- 14) La viticulture fait partie de l'histoire indéniablement : *la question était de savoir si pour les gens la viticulture fait partie de l'histoire : remarque sur la notion de perceptions du temps : pour certaines personnes, surtout les plus jeunes, les années 60 sont lointaines : le temps de l'histoire et le temps des hommes n'est pas du tout la même : on pourrait dire que trois générations suffisent à faire entrer la viticulture comme identité locale.*

Questions :

- *exemples d'individualités fortes mentionnées au cours du premier entretien*
- *pourquoi la commune de Cravant s'est développée plus que les communes voisines*
- *d'où vient la réputation de qualité des vins de Cravant mentionnée par les viticulteurs au cours des entretiens*

Les individualités fortes sont les vignerons qui ont eu une ouverture d'esprit et sont allés à la découverte des régions viticoles françaises et dans d'autres pays : ils ont appris des méthodes différentes (comme l'enherbement) et ont eu grâce à cette ouverture d'esprit un temps d'avance par rapport aux autres vignerons de la région. Aujourd'hui, ils sont de plus en plus nombreux à produire en bio. La commune de Cravant est une commune très solidaire, les vignerons communiquent et échangent beaucoup entre eux, ils se retrouvent régulièrement de façon informelle pour échanger. La réputation de qualité vient du caractère festif de Cravant, les habitants à la fin des années 1960 – début des années 70 : organisaient beaucoup de manifestations dans la commune :

- le plus grand bal populaire de France qui réunissait 5 000 personnes
- entre 1975 et 1980 : organisation de concerts dans le village avec des chanteurs célèbres (Claude François, Michel Sardoux) qui réunissaient 6-7000 personnes

Ces événements ont contribué à faire connaître le village et dans la foulée les vignerons ont eu un temps d'avance dans les techniques de culture. Le vin est un vecteur de partage et aujourd'hui la commune organise chaque année un événement pour la Saint-Vincent, la première d'Indre-et-Loire, et permet de partager l'esprit viticole du village : viticulture plus ouverte, échange et partage.

Directeur de recherche :

Laura Verdelli

Camille Rué

PFE/DAE5

UIT/Adage

2018-2019

Les nouveaux territoires des vins de Chinon : Les modes et acteurs de la patrimonialisation de la production viticole

Résumé :

Ce projet de recherche vise à expliquer l'évolution de la production viticole de deux communes de l'AOC Chinon. Il mobilise et prolonge les recherches menées dans le cadre du projet régional Vititerroir (Simuler les dynamiques spatiales des territoires viticoles ligériens). Ce projet qui concernait l'ensemble des communes d'Indre-et-Loire, a révélé de grandes disparités entre le modèle prédictif et la réalité. Les quatre facteurs utilisés pour le modèle a sous-estimé la production viticole des communes de Cravant-les-Coteaux et Panzoult. Au travers d'entretiens le but est de comprendre les causes à l'origine de la forte augmentation de la production et les acteurs l'ayant impulsée. Il est à noter que les habitants se sont emparés de cette nouvelle production : elle est perçue aujourd'hui comme un des fondements de l'histoire récente et ancienne des communes. L'attachement patrimonial est très fort alors que la vigne s'est affirmée comme activité dominante que tardivement – autour des années 1960. Les entretiens –qui n'ont concerné que Cravant-les-Coteaux- ont révélé plusieurs raisons spécifiques qui expliquent comment elle est devenue la première commune viticole en termes de superficie et comment la production de vin a endossé le rôle de patrimoine territorial. Ces raisons tiennent à l'organisation de la commune et des domaines ainsi qu'à la volonté des viticulteurs de développer une activité héritée en même temps que le domaine familial et qu'à la volonté des maires successifs de favoriser et encourager le développement de l'activité viticole.

Mots Clés : Patrimoine, développement économique, viticulture, paysage, identité locale, appropriation